

Rapports de majorité et de minorité de la commission des sports chargée d'examiner la motion du 10 mars 2021 de MM. et M^{me} Christo Ivanov, Marie-Agnès Bertinat, Luc Barthassat, Pascal Altenbach, Daniel Sormanni, Pierre Scherb, Eric Bertinat, Vincent Schaller, Didier Lyon et Pierre de Boccard: «Pour une démolition/reconstruction du bâtiment du Bout-du-Monde sans suppression des terrains de football».

A. Rapport de majorité de M. Timothée Fontolliet.

Cette motion a été renvoyée à la commission des sports lors de la séance plénière du 8 février 2022, après avoir été reportée onze fois. La commission s'est réunie le 5 mai et le 2 juin 2022 sous la présidence de M. Luc Zimmermann. Les notes des séances ont été prises par M^{me} Camelia Benelkaïd que le rapporteur remercie chaleureusement.

PROJET DE MOTION

Considérant:

- la complexité de l'aménagement du territoire et la difficulté à réaliser ou déplacer des installations sportives;
- que les infrastructures sportives existantes ne répondent pas à la forte demande des usagers;
- la motion M-1106 votée par le Conseil municipal le 18 octobre 2017;
- que ladite motion demandait cumulativement le dépôt d'une proposition pour un crédit de réalisation d'un nouveau terrain synthétique homologué à Vessy pour le rugby et le football américain ainsi que la rénovation complète du terrain actuel;
- qu'un «nouveau» terrain synthétique a certes été réalisé, mais sur l'ancien terrain;
- que la rénovation du terrain actuel est pendante;
- la vétusté du bâtiment du Bout-du-Monde et sa prochaine démolition/reconstruction;
- que cette future démolition/reconstruction impliquerait de supprimer deux terrains de football;
- que par un jeu de chaises musicales, ces terrains de football seraient relocalisés au centre sportif de Vessy;

- que ce déménagement empêcherait de réaliser un terrain de rugby supplémentaire, comme demandé par la motion M-1106;
- qu’il convient de ne pas opposer la pratique d’un sport à celle d’un autre;
- que l’on ne peut pas se fier à une hypothétique extension à l’ouest du parc des Eaux pour réaliser les terrains de rugby faisant défaut;
- que l’horizon à moyen terme permet d’étudier le développement d’un projet autorisant une démolition/reconstruction des salles multisports du Bout-du-Monde sans suppression des deux terrains de football,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à envisager une démolition/reconstruction des salles multisports du Bout-du-Monde n’impliquant pas la suppression des deux terrains de football;
- à créer un terrain de rugby supplémentaire au centre sportif de Vessy, comme demandé par la motion M-1106.

Séance du 5 mai 2022

Audition de M. Christo Ivanov, motionnaire

M. Ivanov commence par dire que cette motion concernant le Bout-du-Monde a été déposée il y a une année. Ils ne sont pas sans savoir qu’il y a beaucoup de choses qui vont se passer, comme le fait qu’il semblerait que le Servette Football Club (SFC) ira sur un terrain à Vessy étant donné qu’ils passaient d’un terrain à l’autre. Il y a donc une pénurie de terrains en ce moment. Il a connu la construction du bâtiment du Bout-du-Monde qui date du début des années 1960 et qui devait être provisoire. Cependant tout le monde connaît le déroulement des constructions à Genève et le provisoire dure généralement. Cela fait donc largement plus de cinquante ans que ce bâtiment existe et il est donc prévu une démolition/reconstruction. Malheureusement, il n’est pas prévu de démolir et reconstruire au même endroit: il semblerait que l’option retenue par la Ville de Genève soit d’utiliser les deux terrains à la droite côté tennis. Il y aurait donc démolition du bâtiment principal et reconstruction sur ces deux terrains. Cela voudrait donc dire qu’il y aurait deux terrains en moins alors qu’il n’y en a déjà pas assez. L’idée de cette motion serait une démolition/reconstruction du bâtiment du Bout-du-Monde sans supprimer les terrains de football, car la motion s’inquiète de la problématique de l’aménagement du territoire et de la destruction des terrains. Ils ont vu ce qui s’est passé aux Eaux-Vives, surtout au niveau de la Gradelle: il y avait un terrain sur les fourches qui était utilisé par UGS mais qui a été transformé en immeuble. Il y avait aussi un excellent terrain sur la partie de la SBS qui a également été remplacé par des constructions. On voit qu’il y a une réduction des aires de sport et zones sportives en Ville de Genève, et il convient donc selon l’avis des signataires de maintenir des aires de sport pour notre jeunesse.

La population augmente et les 200 000 habitants seront bientôt dépassés en Ville de Genève; il faut donc réfléchir à une mutualisation des installations avec les autres communes.

La première invite parle de la démolition/reconstruction des salles multi-sports en évitant de supprimer les deux terrains de football, mais ce serait déjà bien s'ils arrivent à en sauver un. Ensuite, le Conseil municipal avait voté une motion qu'il avait déposée (M-1106) et qui demandait la création d'un nouveau terrain de rugby à Vessy puis la transformation en synthétique de l'ancien terrain. Il s'est ensuite avéré qu'ils ont mis du synthétique sur l'ancien terrain mais n'en ont pas créé un deuxième malgré les besoins importants de ce sport. L'idée de cette motion est d'être associé à la réflexion générale au niveau des infrastructures pour ainsi dialoguer avec le Service des sports (SPO) de la Ville pour un bon partenariat.

Il aimerait rajouter qu'il a entendu dire que la Ville de Genève envisagerait une nouvelle piscine olympique à ce même emplacement, ce qui paraît aberrant surtout qu'un projet de piscine couverte est déjà en cours à Carouge. Il y a aussi un projet de création de piscine olympique en face d'Ikea, alors il faudrait élargir les discussions avec le SPO.

Pour conclure, il est prévu de construire une tour qui ferait une centaine de mètres de haut (120 000 m plancher) dans la région entre le stade de Genève et la Praille avec une grande salle de sport pour recevoir les sports collectifs au niveau du rez-de-chaussée. Il trouve cette idée intéressante, cela permettra aux sports collectifs d'avoir un nouvel espace pour compléter ce qui est prévu au Bout-du-Monde.

Un commissaire demande si c'est possible de démolir ce bâtiment vétuste pour en faire un terrain polyvalent couvert. Il y aurait donc la possibilité de mettre des piquets pour le football et, si les mesures sont équivalentes pour le rugby, d'en faire un stade couvert à cet effet avec un accès public aux tribunes.

M. Ivanov répond qu'il parle essentiellement des entraînements et non pas de matches de ligues inférieures car il y a des normes à respecter. Selon lui, il serait déjà avantageux de sauver un des deux terrains au minimum.

Le président demande si ce projet serait au détriment du projet de construction d'un terrain de rugby.

M. Ivanov répond que l'idéal serait surtout de mutualiser ces espaces car il y a une réelle rarefaction des terrains.

Un commissaire remercie M. Ivanov pour cette présentation et partage son avis quant à la mutualisation des espaces. Il demande ensuite d'où il tient ses

informations quant à l'avancement du projet du Bout-du-Monde et pourquoi ces deux terrains seront supprimés.

M. Ivanov répond qu'un nouveau terrain consacré au SFC sera disponible à Vessy, Or, théoriquement, ce terrain devrait être dédié à du sport amateur. Il a évidemment certains bons renseignements mais souhaiterait surtout auditionner le SPO et M^{me} Barbey Chappuis afin qu'ils statuent sur l'avancement du projet et répondent aux interrogations de tout un chacun.

Ce même commissaire demande s'il y a des mécanismes ou discussions entre communes pour trouver des solutions de mutualisation en ce moment.

M. Ivanov répond par l'exemple donné auparavant concernant la piscine olympique en projet car la Ville de Genève est la seule à ne pas avoir donné son point de vue. Il pense qu'il faudrait que la Ville se retire de sa bulle avec toute l'humilité requise puis entame des discussions avec les autres communes.

Un commissaire socialiste demande si M. Ivanov sait ce qui sera construit à la place des deux terrains.

M. Ivanov répond qu'il sait qu'il y a une approche aussi de l'athlétisme car il n'y a pas de halle couverte à ce niveau, ce qui pose un vrai problème. Cependant, il pense que c'est une question qu'il faudra poser à la magistrature.

Discussions

Un commissaire propose l'audition de M^{me} Barbey-Chappuis et de M^{me} Sybille Bonvin.

Le président met au vote la proposition, qui acceptée par tous les membres présents.

Un commissaire propose l'audition de M^{me} Perler, ce qui est refusé par 11 non (1 EàG, 4 S, 3 Ve, 3 PLR) et 2 abstentions (UDC, MCG).

Séance du 2 juin 2022

Audition de M^{me} Marie Barbey-Chappuis, maire, en charge du département de la sécurité et des sports, accompagnée de M^{me} Sybille Bonvin, cheffe du Service des sports (SPO), et de M. Nicolas Kerguen, collaborateur personnel

M^{me} Barbey-Chappuis rappelle que le morceau le plus important du plan directeur des sports durant les prochaines années sera la démolition et la reconstruction du nouveau pavillon des sports au Bout-du-Monde. C'est un investissement primordial pour répondre aux besoins présents et futurs.

M^{me} Bonvin indique qu'ils étaient venus sous l'ancienne législature présenter ce projet ainsi que celui du PDQ. Pour rappel ce plan directeur fixe les grandes orientations d'aménagement d'un quartier, mais ne précise pas le détail des réalisations; on rentre dans des tendances. Il s'agissait d'un horizon de réalisation à long terme 2025-2027. Pour l'historique, en 2012 avait été faite la proposition PR-971 pour effectuer les diagnostics des installations sportives, qui a permis de sortir une première image directrice dont est issu le fameux plan directeur des équipements sportifs qui porte jusqu'en 2030. De toutes ces actions a pu être élaboré un PDQ en collaboration avec le Service d'urbanisme de la Ville de Genève, un PDQ sur le site spécifique du Bout-du-Monde. C'est un centre extrêmement utilisé mais vieillissant; c'est une zone, comme le nom l'indique, qui était au Bout-du-Monde mais qui aujourd'hui fait partie d'une agglomération en train de se développer et qui devient presque un centre sportif urbain. Il fallait donc valoriser cette zone sportive mais la densifier tout en tenant compte de son caractère naturel qui est très important, avec les berges de l'Arve et le fameux cordon boisé qui est extrêmement valorisé par les services du Canton et de la Ville. Il y a ce mélange avec cette zone sportive et ce chemin que beaucoup de piétons utilisent et qu'on doit respecter et agrandir. Toute l'idée était de décider comment faire pour dégager cette zone-là tout en densifiant l'espace sportif. On a aussi tenu compte d'un contexte en mutation: historiquement le Bout-du-Monde a été créé en 1940, il n'y avait rien autour; aujourd'hui il y a un projet de construction d'immeubles, il y a Val-Fleuri, l'énorme projet des Esserts avec plus de 1500 logements. C'était important de partir du principe que ce centre va devenir un centre sportif et un centre urbain, avec des personnes qui sont juste à côté et qui vont y venir.

Dans l'idée des premiers architectes, c'était de garder cette croix; il est important historiquement de maintenir cette croix et de définir tous les périmètres avec les différents secteurs et ce que l'on souhaitait faire avec ce fameux secteur H, qui est cette zone proche de la verdure (cordon boisé). En définissant ça, le Service s'est rendu compte que l'endroit constructible était cette zone jaune sur les deux fameux terrains parce qu'on s'éloigne du cordon boisé et on remonte plutôt vers la route (côté urbanistique). L'autre aspect qui était important était cette idée de travailler sur un accueil pour une réception (difficile de la trouver actuellement). Le Covid a montré que c'était important d'être accueilli. Tous ces éléments ont fait que l'élément constructible se trouvait sur cette zone A. On a discuté des conséquences et une règle a été posée de dire qu'il n'était pas possible de péjorer l'offre mais qu'il fallait l'augmenter, on ne pouvait pas retirer simplement deux terrains et les mettre ailleurs. A la suite de ça il a été décidé qu'il fallait déplacer les deux terrains à Vessy sur la zone multisports puisqu'il y avait encore de l'espace pour le faire. Il fallait surtout maintenir la halle multisports le temps de la construction pour ne surtout pas péjorer l'offre et ensuite de détruire cette halle et là où elle est aujourd'hui de laisser la végétation et les espaces verts prendre place.

C'était important de revaloriser les espaces publics, l'aménagement des berges et toute l'arborisation existante qui n'est pas vraiment mise en valeur aujourd'hui. Actuellement il y a quatre terrains de football sur ce secteur, deux en synthétique et deux en naturel dont un dédié à la pratique du cricket. Les deux terrains synthétiques sont grillagés et ceux naturels en accès libre. Il faut savoir que ces terrains de football sont très fréquentés. On a essayé de travailler sur la typologie du secteur, de travailler sur les pentes, de faire en sorte que ce qui est vers l'Arve fonctionne et respecte cette zone de la forêt inconstructible. C'est aussi pour ça que tous les gazons naturels sont au bord de l'Arve et non pas les synthétiques. Il faut aussi savoir que les terrains sont aussi dans ce cordon, ils sont au bénéfice des droits acquis et on peut les maintenir mais on ne peut pas les bouger. Tenant compte des contraintes, la seule zone constructible était la zone A. Sur cette zone il n'est pas possible de construire un immeuble, on va partir sur cette densification 70/30, les autres 30% devront rester libres. Il va y avoir une préétude qui va être faite avec un concours qui sera lancé. Les deux terrains déplacés à Vessy vont être déplacés sur la zone mixte aujourd'hui afin de maintenir l'offre de foot au niveau actuel puisque les clubs du Bout-du-Monde iront jouer à Vessy.

M^{me} Barbey-Chappuis ajoute que les commissaires devraient être saisis du crédit d'études en fin d'année, ce qui permettra d'affiner le programme pour lancer le concours. On parle d'un investissement de plus de 100 millions pour 2029-2030. Cet emplacement a été choisi en fonction des réflexions qui ont été faites par les services cantonaux et municipaux (les départements de l'aménagement et de l'urbanisme...) et du SPO. Remettre en cause cet élément-là aujourd'hui ne résisterait pas aux arguments environnementaux du projet et cela le reporterait à beaucoup plus loin alors qu'ils sont sur le point de déposer le crédit d'études. Ce projet a déjà été repoussé en termes d'horizon temps, les clubs qui s'entraînent attendent impatiemment de pouvoir bénéficier d'une infrastructure à la hauteur de leurs besoins et ce serait inenvisageable de leur dire que ce ne serait plus 2030 mais 2040. De plus, on ne tiendrait pas avec le bâtiment actuel. Il faut que ce projet avance; on est sur le point d'avancer avec ce crédit d'études.

Questions

Un commissaire demande si les deux terrains qui vont quitter le Bout-du-Monde pour Vessy vont être là où se situe le baseball. Il demande si ce n'est pas là qu'étaient prévus les deux terrains pour le SFC.

M^{me} Bonvin confirme qu'il y a une demande faite par le SFC à Vessy pour la construction d'un terrain; au vu des discussions en cours, il serait construit sur les terrains 3 et 4. Ces deux terrains en herbe existent et sont homologués en fonction du droit acquis mais n'ont pas les bonnes dimensions. Il y aurait le projet d'un terrain qui se mettrait aux dimensions officielles (100-64), de refaire le terrain 5 en

synthétique et d'en faire un autre en synthétique et un en herbe. Cela reviendrait, en nombre de terrains, à en perdre un, mais permettrait de maintenir exactement le même nombre d'heures de jeu. Il faut savoir qu'un synthétique, indépendamment du nombre d'heures, permet de jouer quand il pleut beaucoup, alors que sur un terrain en herbe ce n'est pas possible. Aujourd'hui, on essaye de maintenir 50/50 herbe – synthétique.

Le même commissaire demande si une piste d'athlétisme est prévue dans le projet du futur bâtiment.

M^{me} Bonvin le confirme, une salle est prévue répondant aux normes de compétitions nationales avec effectivement une piste, une aire de lancer, une aire de saut.

Le commissaire demande encore s'il n'y aurait pas la place de sauver un terrain en compensant celui qui est perdu à la place du bâtiment actuel.

M^{me} Bonvin répond qu'il n'y a pas la distance et qu'on est trop proche du site. Le nouveau bâtiment représentera le double en termes de salles et en plus il y aura un restaurant, des vestiaires qui vont avec ces salles, une salle de 800 places et en plus une piscine, potentiellement.

Dans le programme il pourrait y avoir potentiellement une piscine de 50 m, c'est ce que va définir la préétude. En termes d'objets, par rapport à ce qui est existant, c'est le double, quasiment fois 2,5.

Le commissaire trouve que c'est ridicule de perdre un terrain dans cette zone-là et d'en faire un mégacentre.

M^{me} Barbey-Chappuis indique que ce n'est pas la piscine qui va faire changer quoi que ce soit. Concernant la piscine, initialement il était prévu une piscine provisoire sur les Vernets qui aurait permis de fermer Varembe puis les Vernets pour les rénover. Ce projet était extrêmement cher pour un investissement provisoire (13 millions pour six ans), cela paraissait insensé pour le Conseil administratif. De plus on souhaite rapidement faire un parc sur le parking des Vernets puisque le futur quartier va être très dense. Ce qui était convenu, c'était de dire qu'on intègre une piscine définitive et non pas provisoire au Bout-du-Monde qui ne coûtera pas beaucoup plus cher qu'une piscine provisoire sur le parking des Vernets. Une fois ouverte on pourra rénover les Vernets puis Varembe sans devoir baisser l'offre en matière de natation alors que l'on sait qu'on est déjà saturés. Cette piscine répondra aux besoins démographiques futurs et permettra de rénover les Vernets et Varembe sans devoir baisser les prestations pendant trois-quatre ans minimum.

Par rapport à la coordination avec Carouge, on a relancé depuis le début de la législature à l'initiative de la Ville de Genève une sous-commission infrastruc-

tures au sein de la commission des sports ACG pour savoir au niveau des différents magistraux communaux quels sont les différents projets d'infrastructures.

M^{me} Bonvin indique que dans le cadre de l'étude qui avait été faite avec la proposition PR-971 et avec le plan directeur, il était marqué qu'en 2007 on ne répondait déjà pas en termes d'offre de lignes d'eau. Si on ne construisait pas et que les autres communes ne construisaient pas, on n'y répondrait pas en 2030 et 2035. On aura une piscine supplémentaire en termes d'offre, en 2034-2036 car, suite à l'ouverture de la piscine au Bout-du-Monde, chaque piscine de la Ville (Vernets, Varembe) sera fermée pour des gros travaux de rénovation sur plusieurs années. Avec tout ce qui se construit autour, il serait encore possible qu'on ne réponde toujours pas aux besoins de la population en termes de lignes d'eau sur le canton. Il faut savoir que l'Office fédéral du sport (OFSP) a déterminé un pourcentage par rapport au nombre d'habitants. Il y a donc effectivement un besoin qui est important. Maintenant, on ne perd pas de terrain, on maintient le même niveau d'offre qu'il y a aujourd'hui avec le déplacement de ces deux terrains à Vessy. Le baseball ira en bas avec le cricket.

Une commissaire Verte demande pourquoi il y a 30% sur lesquels on ne construit pas.

M^{me} Bonvin répond qu'il y a une surface constructible qui est autorisée qui est le carré jaune. Il a été déterminé en coordination avec le Canton que sur cette surface jaune on ne peut remplir que 70% puisque ce site est aussi un site avec une force environnementale prédominante. Le reste autour n'est pas constructible.

Cette même commissaire demande si la bande orange représente les bâtiments actuels.

M^{me} Bonvin le confirme, ce sera ensuite la pleine terre. Il y aura peut-être des modules de sports mais qui seront ouverts.

La commissaire Verte demande encore si la piscine se situera dans le jaune.

M^{me} Bonvin répond que c'est dans le jaune que l'on met un programme qui n'est pas encore défini mais qui va correspondre en termes de taille à deux fois et demie les salles qu'on a aujourd'hui. On a aussi voulu garder ce dégagement sur le cordon boisé et le Salève (qui est caché par le bâtiment actuel).

La commissaire demande enfin si le parking reste.

M^{me} Bonvin répond que ce parking sera un parking pour bus. Etant donné la construction des Grands-Esserts, tout ce qu'il y a de transports publics va être augmenté.

Un commissaire socialiste demande confirmation que l'ensemble des activités se situant dans les halles du Bout-du-Monde seront présentes dans la nouvelle structure.

M^{me} Barbey-Chappuis le confirme, à l'exception du tennis qui part au Bois-des-Frères avec des terrains qui seront homologués pour des compétitions nationales, ce qui n'est pas le cas actuellement au Bout-du-Monde.

M^{me} Bonvin ajoute qu'il y aura davantage de sports qui pourront être pratiqués.

Un autre commissaire socialiste remarque qu'en relisant la motion il y a une question sous-jacente pour le rugby. Il demande si quelque chose est prévu sur ce secteur pour le rugby.

M^{me} Bonvin indique qu'il n'y a pas de développement prévu dans la mesure où un terrain de rugby a été transformé en synthétique, permettant ainsi de passer de douze heures d'utilisation hebdomadaire à vingt-huit heures. Le planning actuel répond aux demandes reçues.

Un commissaire remarque qu'à la page 8 du plan directeur des sports il est inscrit sur Vessy «pour le football provisoire du SFC».

M^{me} Barbey-Chappuis répond que le pôle football défini doit aller à Vernier. Du côté de Vessy, ce serait une solution transitoire. Il y aurait les jeunes aux Evaux et l'équipe première à Vessy.

M^{me} Bonvin ajoute qu'ils auraient un terrain qui leur serait dédié pendant dix ans et qui serait récupéré à la suite de ça. Les deux terrains qui vont être construits seront exclusivement pour la Ville de Genève. Le terrain du Servette sera sur les terrains 3 et 4.

Discussion et prise de position

Un commissaire de l'Union démocratique du centre indique que la motion avait pour objectif de clarifier la situation. Concernant ce qui a été déclaré au niveau du rugby, c'est faux, puisque l'on avait voté la motion M-1106 qui demandait deux terrains. Ils n'ont fait qu'un terrain et ont fait un synthétique sur l'ancien, qui est très mal drainé d'ailleurs. L'Union démocratique du centre ne voit aucun problème à ce que cette motion soit votée ce soir.

Un commissaire du Parti libéral-radical ajoute que son groupe classera cette motion qui allait dans le bon sens. La commission a obtenu une clarification, on a vu qu'il y aura un terrain en moins mais le même nombre d'heures pour le football et on sait qu'à partir de dix ans on récupérera ce terrain utilisé uniquement pour le SFC, ce qui rajoutera des terrains.

Le Parti socialiste va dans le sens des propos du Parti libéral-radical. Il a été expliqué qu'un terrain serait perdu mais que le nombre d'heures de pratique pos-

sible pour le football resterait le même grâce aux spécificités des nouveaux terrains. Le groupe classera la motion.

Le Centre partage les considérations énoncées par le Parti libéral-radical.

Les Vertes rejoignent ce que dit le Parti libéral-radical mais, vu que la demande était bonne, elles s’abstiendront.

Vote

Le président propose de voter la motion M-1604, qui est refusée par 6 non (3 S, 2 PLR, 1 LC) contre 1 oui (UDC) et 3 abstentions (2 Ve, 1 MCG).

L’Union démocratique du centre annonce un rapport de minorité.

13 septembre 2022

B. Rapport de minorité de M. Christo Ivanov.

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

La motion M-1604 propose «la démolition/reconstruction du bâtiment du Bout-du-Monde sans suppression des terrains de football».

En effet, le bâtiment «historique du Bout-du-Monde», construit dans les années 1960, était un bâtiment qui était provisoire lors de sa construction. Or, il est devenu très vétuste et il devient urgent de le remplacer. Les auteurs de la motion sont entièrement d'accord avec cela.

Le problème est son éventuelle nouvelle implantation sur les deux terrains de football situés à l'entrée du Bout-du-Monde. Ces terrains seraient relocalisés au centre sportif de Vessy.

Ce déménagement des terrains de football sur le site de Vessy empêcherait de réaliser un terrain supplémentaire de rugby comme demandé et voté par le Conseil municipal sur la motion M-1106.

Le futur centre sportif du Bout-du-Monde devrait être construit en 2040 alors que le projet initial prévoyait sa construction en 2030.

Outre sa démolition/reconstruction, le nouveau centre sportif prévoit également une piste d'athlétisme «indoor», car il n'y en a aucune en Suisse romande, et surtout une piscine de 50 m.

En effet, la construction d'une piscine provisoire coûte extrêmement cher et avoisinerait la somme de 13 millions. Cette piscine provisoire devrait pouvoir pallier les fermetures des piscines des Vernets et de Varembe. L'investissement provisoire serait de 13 millions pour six ans.

Tout cela serait bien dans le meilleur des mondes mais nous ne sommes pas au pays des bisounours.

En effet, le souverain genevois a refusé en 2020 le projet de construction du «pôle football» sur le site du Pré-de-Stand par 9 voix.

Les oppositions aux constructions de nouvelles infrastructures sportives sont très importantes. L'exemple du déménagement du «pôle football» de Balaxert au centre sportif des Evaux est plus que parlant avec plus de 80 oppositions au nouveau projet. Le projet des Evaux étant un projet provisoire sur un maximum de dix ans.

Le nouveau projet dit de la Crotte-au-Loup pour «l'après Evaux» sur la commune de Vernier cristallise déjà de nombreuses oppositions pour la construction du «pôle football» alors qu'il en est à ses balbutiements.

C'est pour ces raisons que les motionnaires ont déposé cette motion qui invite le Conseil administratif à envisager une démolition/reconstruction des salles multisports du Bout-de-Monde n'impliquant pas la suppression des terrains de football.

En effet, il apparaît opportun d'utiliser au mieux la zone constructible qui est celle des deux terrains de football proche du parking car éloignée du cordon boisé et plus proche de la zone urbaine.

Il convient de rappeler que la démolition des salles multisports du Bout-du-Monde se fera après la construction du nouveau complexe sportif sur les deux terrains de football prévue en 2040.

La minorité de la commission des sports vous demande d'accepter cette motion M-1604 car elle estime que le projet du département de la sécurité et des sports, qui est d'inclure une piscine couverte dans son projet de démolition/reconstruction du site du Bout-de-Monde, est une hérésie. L'implantation de cette piscine dans ce futur projet du Bout-du-Monde aura des incidences graves, avec des recours et vraisemblablement un référendum.